

« Toute chose » en question : entre sens et nombre

Clément KOAMA

Université polytechnique de Bobo-Dioulasso. Burkina Faso

Résumé : Le but de cet article est d'apporter une explication (et peut-être une solution) à une difficulté sémantico-syntaxique observée de manière persistante dans la presse écrite burkinabè : l'emploi de *toute chose*. À travers une analyse d'énoncés recueillis au hasard des lectures, nous voulons montrer l'origine du problème et dégager des règles de bon usage. La réflexion porte sur la reconnaissance du caractère anaphorique de certains de ses emplois. Sur cette base, l'analyse procède par une distinction entre les emplois acceptables et ceux dont l'acceptabilité est sujet à caution, avec pour critères le caractère exophorique / anaphorique et le statut défini / indéfini des emplois.

Mots-clés : référence, expression référentielle, anaphore, exophore, indéfinition, définition

Abstract: The purpose of this article is to provide an explanation (and possibly a solution) to a semantic and syntactic difficulty observed persistently in the Burkinabe press: the use of *toute chose*. By analyzing thirty statements collected at random readings, we want to show the problem and generate acceptable use policy. Discussions focus on the recognition of anaphoric nature of some of its uses. On this basis, the analysis proceeds by distinguishing acceptable uses and those unacceptable, with the criterion in both the exophoric or anaphoric character and definite or indefinite status.

Keywords: reference, referring expression, anaphora, exophoric, lack of definition, definition

Introduction

Malgré le recours, maintenant répandu, au service de correcteurs-réviseurs dans les rédactions, les productions de la presse écrite burkinabè soulèvent encore quelques questions morphosyntaxiques. Parmi celles-ci, l'usage de *toute chose*, une expression pourtant prisée, interroge tant sur la pertinence sémantique de l'emploi que la logique de l'accord en nombre. Aucun organe de la presse écrite n'y échappe. Mais les énoncés auxquels nous nous intéressons sont issus de trois organes¹.

La présence de *tout* (un des mots pluricatégoriels de la langue française) dans le SN pourrait en partie expliquer la fluctuation de l'emploi. Pouvant servir à la fois comme adjectif, adverbe, pronom et substantif, il est « sémantiquement non spécifié au regard du nombre » (Flaux, 2008 : 21) dans certains de ses emplois. Une autre explication serait à chercher dans l'inexistence d'une règle simple sur laquelle s'appuyer dans la rédaction. En effet, la variation en nombre du SN est, dans certains emplois, strictement guidée par le sens, comme dans l'énoncé (1) :

- (1) En témoignent l'ouverture de 3 nouvelles ambassades et de 4 consulats, et notre participation aux différentes rencontres internationales, **toutes choses** qui nous ont valu le soutien de la communauté internationale surtout au moment de la grande épreuve. (*Lefaso.net* du 11/12/2015).

A contrario, dans l'énoncé suivant, la forme du SN ne tient pas bien compte du sens de l'emploi et du nombre des objets auxquels il est fait référence.

- (2) Après la saison pluvieuse, c'est l'harmattan qui s'installe tout doucement au Burkina Faso. Une saison caractérisée par le froid et la poussière. **Toute chose** qui provoque des maladies respiratoires (*Le Pays* du 5/11/2015).

Ce dernier énoncé pose la question de la reconnaissance du rôle d'expression référentielle de ce SN. Le présent article se propose de lever l'équivoque, par une analyse de quelques énoncés qui le contiennent. Celle-ci est bâtie sur la distinction entre emploi anaphorique et emploi exophorique d'une part, entre définition et indéfinition d'autre part.

1- Position du problème

Dans les réflexions sur le langage orientées vers la cohérence, la question de la référence est une préoccupation majeure, en ce qu'elle guide l'interprétation des segments du discours. La gestion de cette relation qu'une expression linguistique entretient avec un objet, un individu,

¹ Il s'agit du quotidien *Le Pays*, de l'hebdomadaire *Le Journal du Jeudi* et de la presse en ligne *Lefaso.net*.

un événement, etc., suppose, dans de nombreux cas, l'usage syntaxiquement et sémantiquement pertinent des expressions référentielles. Celles-ci ont pour rôle de faciliter l'accès au bon référent.

Pour comprendre un énoncé dans lequel figure une expression linguistique à fonction référentielle, il importe de chercher à atteindre le bon référent, celui qui est visé par le locuteur. Parmi les expressions référentielles, l'anaphore est d'un usage courant, pour relier les segments d'un discours en vue d'en faciliter l'interprétation. Les premières définitions de l'anaphore insistent en effet sur son caractère interprétatif. Ainsi est-elle définie comme un segment de discours dont l'interprétation exige « de se reporter à un autre segment du même discours » (Ducrot et Todorov, 1972, cités par Perdicoyanni-Paléologou, 2001 : 55). C'est pourquoi elle est perçue comme « un rapport de dépendance » entre un élément B et un élément A où le premier est interprété grâce à « la mise en connexion à A » (Corblin, 1987 : 129). Il s'agit donc d'une relation de coréférence établie entre l'expression anaphorique et son antécédent. La distance entre ces deux éléments est plus réduite s'ils obéissent au principe de substitution *salva veritate*. Ce principe ci-renvoie à la possibilité de substituer l'antécédent à l'expression anaphorique « sans changer la vérité de la proposition exprimée » (Reboul, 1997 : 153). Ainsi, l'anaphore tire sa validité dans le discours, tandis qu'un même segment qui dans l'usage a sa référence en dehors du discours prend plutôt le statut d'exophore.

Même si « la notion d'anaphore est plutôt utilisée pour distinguer des usages de termes que pour distinguer des termes » (Corblin, 1995 : 8), la distinction entre anaphore et exophore repose sur une solide thèse, selon laquelle il existe deux modes de désignation d'un objet : le premier est direct, renvoyant à un « usage référentiel sans mention préalable » et le second indirect, « s'effectuant par le truchement d'une représentation linguistique préalable de l'objet » (*op cit.* : 14). Cette distinction peut s'illustrer à travers la différence entre les pronoms personnels *je* et *il*. Le premier (de même que les éléments linguistiques qui y confinent) a un rôle d'indicateur dans la mesure où il se rapporte à une « instance de discours ». Quant au second, il entre dans la classe des « substituts abrégatifs » (Benveniste, 1966, cité par Corblin, 1995 : 114). La même distinction est faite à travers l'opposition entre la notion d'identité d'interprétation qui renvoie à la possibilité d'avoir deux occurrences de la même unité lexicale et l'interprétation par reprise qui traduit le fait qu'un terme pour être interprété exige « l'emprunt à un terme proche » (par exemple un pronom qui reprend un nom employé dans le même discours). En somme, dans une référence exophorique, le référent est à rechercher ailleurs et non dans le discours (Goodwin, 2015).

Afin de discuter l'acceptabilité des emplois de *toute chose*, les questions auxquelles nous voulons répondre sont les suivantes. Etant donné le constat que nombre des emplois de ce SN frappent par leur inconvénient, dans quel contexte son usage au singulier est-il acceptable ou inacceptable ? Comment, dans un but didactique, formuler une règle de la variation morphologique de ce SN ? Nous entendons particulièrement postuler l'idée que dans un emploi anaphorique défini, il est inacceptable de l'utiliser au singulier.

2- *Tout N* : entre singularité et pluralité

Bien que le « champ de la quantification soit bien labouré » (Kleiber, 2011 : 139), la relation de *tout* avec les autres quantificateurs se révèle encore quelquefois complexe. Il en va de même de l'accord en nombre des expressions qui le contiennent. Généralement, l'accord en nombre en français ne repose pas exclusivement sur des considérations syntaxiques ; il s'appuie aussi sur des aspects sémantiques. *Tout* semble bien se situer « entre le singulier et le pluriel » (Flaux, 2008 : 22). Dans le cas de *tout N*, la non-prise en compte de l'aspect sémantique peut rendre l'accord incorrect. Il est des emplois dans lesquelles le singulier et le pluriel sont sémantiquement équivalents. « Joindre quelqu'un en tout temps » serait aussi acceptable que « joindre quelqu'un en tous temps ». Ainsi, dans les énoncés (3) et (4) ci-après, le SN *toute chose* s'interprète sémantiquement de la même manière, peu importe la variation de forme.

(3) Le Fils de Dieu a bien voulu se rendre semblable aux hommes en **toutes choses**, excepté le péché (Hb, 4, 15).

(4) Il a vécu notre condition d'homme en **toute chose**, excepté le péché.

L'énoncé (4) est une variante du même passage biblique qui a la particularité d'inscrire le SN dans la singularité. La différence réside dans la possibilité de saisir l'entité de manière partitive ou de manière globale. Selon que l'on prend en compte la classe ou la singularité des individus qui la constitue, on pourrait recourir à l'une ou l'autre des formes.

Mais l'équivalence entre le singulier et le pluriel ne fonctionne pas à tous les coups, ainsi que le laisse voir la confrontation des énoncés suivants.

(5) **Tout étudiant** ayant obtenu une moyenne supérieure à 10 passera en classe supérieure.

(5')***Tous étudiants** ayant obtenu une moyenne supérieure à 10 passeront en classe supérieure.

(6) **Tous les étudiants** ayant obtenu une moyenne supérieure à 10 passeront en classe supérieure.

On passe ainsi de l'indéfini au défini dans la mesure où si l'on accorde le même sens à (5) et à (6), on pourrait entendre « chaque étudiant », n'importe quel étudiant remplissant la condition

posée. Mais le groupe d'étudiants concernés est plus ouvert à (5) qu'à (6). Cette réalité a conduit Flaux et Van de Velde (1997 : 33) « à penser que c'était avec *tous les N* et non avec *tout N* qu'il fallait comparer *chaque N* ». Rappelons que « l'anaphore n'est pas caractéristique du fonctionnement des expressions référentielles définies en général, mais seulement de certaines d'entre elles » (Flaux, 2008 : 11). Elles fonctionnent également dans des emplois cataphoriques. A l'opposé de l'anaphore, fondée sur la reprise, la captaphore exprime l'anticipation de la référence. Elle se produit toutes les fois qu'« un signe nécessaire à la compréhension d'un autre précède celui-ci au lieu de le suivre » (Bailly, 1950, cité par Perdicoyanni-Paléologou, 2001 : 70).

Il est indispensable, pour cerner le fonctionnement de *toute chose*, de s'interroger sur le caractère défini ou indéfini de *tout* qui entre dans sa composition. C'est en effet un mot dont le « fonctionnement référentiel est moins simple qu'il n'y paraît » (Flaux, 2008 : 10) et qui « présente toutes les propriétés syntaxiques caractéristiques des groupes nominaux (*op. cit.* : 20). Du point de vue de l'opposition défini/indéfini, *tout* se révèle « sous-spécifié », caractère que l'on retrouve également dans *toute chose*. Ce SN a les propriétés de l'indéfini lorsque qu'elle renvoie à « un ensemble non clos d'entités possibles en disjonction les unes avec les autres » (Flaux, 2008 : 21). L'énoncé (7) est une illustration des situations où *tout* et *toute chose* sont sémantiquement équivalents.

(7) **Toute chose** a une fin. / **Tout** a une fin.

Dans le contexte où il vise un ensemble clos « préalablement introduit et identifiable grâce à un élément de la situation, il est alors anaphorique et donc défini » (Flaux, 2008 : 21). Au plan sémantique, il peut être intéressant de rapprocher le fonctionnement de *tout* à celui de *rien*, si l'on excepte l'opposition sémantique qui permet de présenter en miroir « tout va bien » et « rien ne va ».

(8) Ils n'avaient ni **électricité**, ni **pénicilline**, ni **routes**. Ils n'avaient **rien**.

Dans l'énoncé (8) *rien* a une valeur récapitulative (à l'instar de *tout* dans l'énoncé (8')) dans la mesure où il désigne à la fois l'électricité, la pénicilline et les routes que les sujets désignés n'ont pas.

(8') Ils avaient l'électricité, la pénicilline, les routes. Ils avaient *tout*.

(9) Je ne voulais pas manger, parce que je n'aimais rien. Je déteste *tout*

Comme l'écrit Flaux (2008 : 9), citant à ce propos Kleiber (1995 : 30), « une expression référentielle indéfinie ne peut pas *a priori* être anaphorique ». Charolles et Choï-Jonin (1995 : 43) justifient l'inaptitude des SN indéfinis à l'emploi anaphorique par le fait qu'ils « servent à

installer dans le discours des entités inédites ». Cela signifie que pour l'interpréter, il n'est point besoin de prendre en compte un antécédent.

A contrario, une expression anaphorique est nécessairement définie, dans la mesure où elle vise des éléments que le destinataire peut aisément identifier. Lorsqu'une référence est définie, les deux partenaires de la communication pensent au même objet qu'il désigne. Dans un SN, le sens du déterminant qui précède le nom commun facilite « la présomption identifiante » en raison de son caractère « instructionnel », rappelle Flaux (2008 : 10), qui précise que les SN constitués d'un nom commun précédé d'un possessif ou d'un démonstratif effectuent une référence définie.

3- Analyse de quelques énoncés

A la lumière des informations rassemblées dans les sections précédentes, il nous est possible d'analyser les énoncés recueillis aux fins de vérifier le niveau de maîtrise de l'emploi du SN par les journalistes burkinabè. Pour ce faire, nous opposerons les emplois acceptables à ceux jugés peu acceptables, en nous fondant sur leur caractère exophorique ou anaphorique, défini ou indéfini.

Les emplois exophoriques du SN ne posent pas de difficulté particulière. Mais c'est l'emploi le moins représenté numériquement, même si la préoccupation dans cette étude n'est point statistique. Sur les 30 énoncés considérés seuls quatre obéissent à cet usage où le SN fait une référence indéfinie et renvoie à un objet qui n'est pas évoqué dans le texte. Dans trois de ces emplois, le SN est précédé de la préposition *avant*, comme dans les énoncés (10) et (11).

- (10) Je voudrais **avant toute chose** vous féliciter pour l'initiative de recueillir les avis des acteurs sur lesdits projets avant d'en décider. (*Lefaso.net* du 3/09/2015)
- (11) Mais **avant toute chose**, il est important de faire un rappel des faits pour mettre tout le monde au même niveau d'information. (*Le Pays* du 4/11/2015)

Dans ces cas, le SN aurait pu tout aussi être au pluriel comme le montre les énoncés hors corpus (cf. *supra*, (3) et (4)). Le statut d'indéfini de cet emploi peut se vérifier si l'on remplace *avant* par *après* dans les énoncés (10) et (11). « Après toute chose », (contrairement à « après chaque chose ») est difficilement acceptable car son usage présuppose l'évocation préalable du référent (après toutes ces choses, par exemple).

Le quatrième énoncé fonctionne différemment au point qu'on peut nourrir des doutes sur le caractère exophorique, surtout au regard de la vocation définitoire de l'énoncé.

- (12) L'étant, c'est **toute chose** qui est, par exemple le ciel, ou un nombre, ou un homme. (*Lefaso.net* du 28/08/2015)

Tout compte fait, le caractère indéfini de l'emploi (ciel, nombre et homme sont cités en exemple) milite en faveur de son classement dans les emplois exophoriques.

Parmi les emplois anaphoriques, on en trouve (six précisément) qui sont pertinents tant du point du sens que de celui de la forme. Si l'on s'en tient à l'énoncé (1) déjà évoqué à l'introduction, le caractère anaphorique de l'emploi du SN est mis en évidence par la forme. On observe que le SN n'accepte pas sémantiquement le singulier qui lui aurait donné un sens indéfini. Le pluriel s'impose parce que le SN renvoie à la fois à l'ouverture des ambassades, à celle des consulats et à la participation aux rencontres internationales. Le SN est ici une expression référentielle qui récapitule toutes les actions dont il a été question antérieurement. Il en est de même de l'énoncé (13)

- (13) Les salles de cours sont en nombre insuffisant, tout comme le matériel didactique (livres, vidéo et rétro projecteurs, etc.), **toutes choses** préjudiciables à la qualité de la formation. (*Lefaso.net* du 14/10/2015)

Au nombre des emplois sémantiquement et syntaxiquement réussis, on peut également citer les énoncés (14) et (15) ci-après :

- (14) L'enfant ne commence jamais à assimiler sa langue maternelle par l'étude de l'alphabet, la lecture et l'écriture, la construction consciente et intentionnelle d'une phrase, la définition de la signification d'un mot, l'étude de la grammaire, **toutes choses** qui constituent habituellement le début de l'assimilation d'une langue étrangère. (*Lefaso.net* du 5/12/2015)
- (15) Il y a là une évolution d'autant remarquable que s'approfondit la globalisation, que s'améliorent les systèmes de communication, que l'instantané et le temps court, dit réel, sont au cœur de nos vies, **toutes choses** qui conduiraient à valoriser la flexibilité et la réactivité au détriment d'une pro-activité dont on feignait de croire qu'elle manquait de réalisme ou de caractère opératoire (*Lefaso.net* 26/11/2015).

Dans tous ces énoncés, écrire le SN au singulier créerait une rupture sémantique dans la mesure où il est impossible de l'interpréter en le mettant en connexion avec le bon référent.

L'observation des énoncés du corpus permet de remarquer que de nombreux emplois du SN (17 sur les 30) le sont au mépris du sens. Rien ne justifie par exemple l'usage du SN dans l'énoncé (16). Il n'est pas dans un emploi exophorique qui comme évoqué plus haut s'accommode bien du singulier et du pluriel sans grande nuance.

- (16) Malheureusement la lettre d'invitation signée le 25 août conviait les participants à la rencontre le 26 août à 8 heures. ***Toute chose** qui n'a pas permis aux enseignants du département d'y participer et c'est vraiment dommage. (*Lefaso.net* du 3/09/2015)

On mesure l'impertinence de cet emploi quand on sait que l'énoncé (10) est tiré du même article (une lettre ouverte au président du Conseil national de la transition). A quelques phrases d'intervalle, on a deux occurrences du SN, mais avec des sens différents. Dans l'énoncé (10) le SN signifie « n'importe quelle chose ». Dans le (16) en revanche, on parle d'une chose précise (le délai trop court entre la signature de la lettre et la tenue de la rencontre), donc définie. Si le mot *chose* peut bien renvoyer à ce fait, le recours à l'adjectif *tout* pour déterminer ce nom s'explique difficilement.

Le contexte peut être rapproché à celui de l'énoncé (17) dont l'auteur, avec raison, n'a pas eu besoin de recourir à *tout*.

- (17) Je lui ai dit que pour que les services de gendarmerie puissent faire les constatations et les procédures, il est bon qu'il m'envoie une lettre-plainte. **Chose** qu'il a faite le même jour. (*Lefaso.net* du 20/09/2015)

Chose s'interprète de façon précise en référence à l'envoi d'une lettre-plainte. Il serait alors incompréhensible que l'auteur écrive « ***toute chose** qu'il a faite le même jour ». Qu'a-t-il fait d'autre en dehors de l'envoi de la lettre ? pourrait-on se demander. Nombreux sont les énoncés dans lesquels l'emploi de ce SN interroge quant à sa pertinence, alors qu'il est bien possible de l'éviter. En effet, dans plusieurs d'entre eux, le SN peut efficacement être remplacé par *ce*.

- (18) Nous avons également pris des mesures pour réduire le train de vie de l'Etat. ***Toute chose** qui a fâché plus d'un mais, heureusement, nous avons pu économiser pratiquement 40 milliards de F CFA pour garantir le financement des élections et mobiliser 25 milliards pour le financement du PSUT. (*Le Pays* du 30/12/2015)
- (18') Nous avons également pris des mesures pour réduire le train de vie de l'Etat. **Ce** qui a fâché plus d'un mais, heureusement, nous avons pu économiser pratiquement 40 milliards de F CFA pour garantir le financement des élections et mobiliser 25 milliards pour le financement du PSUT.

La substitution du SN par *ce* rend l'énoncé acceptable au regard du contexte, signe que l'expression est mal employée. La conclusion qu'on est en droit de tirer est que lorsque ce à quoi on fait référence est singulier, il est sémantiquement incommode d'utiliser *toute chose*. Il convient d'utiliser en lieu et place *ce*, si le SN est suivi du pronom *qui* qu'on veut garder, ou *cela*. Ainsi, dans les énoncés qui suivent les transformations suivantes sont possibles.

- (19) Précisément, selon elle, le maire de la commune rurale de Kindi veut introniser un autre chef en plus de l'actuel. ***Toute chose** qui est de nature à troubler la paix sociale dans la localité. (*Le pays* du 14 juin 2011)
- (19') Précisément, selon elle, le maire de la commune rurale de Kindi veut introniser un autre chef en plus de l'actuel. **Ce qui/Cela/Cette intronisation/** est de nature à troubler la paix sociale dans la localité.
- (20) Particulièrement loquace lorsqu'il s'agit de débats sur la gouvernance publique, il a réussi le tour de force de conserver son siège au sein de la nouvelle Assemblée nationale après la fin du mandat du CNT, le Conseil national de Transition. ***Toute**

chose qui accroît immanquablement son influence sur la scène publique. (*Le Journal du jeudi* du 25/02/16)

- (20') Particulièrement loquace lorsqu'il s'agit de débats sur la gouvernance publique, il a réussi le tour de force de conserver son siège au sein de la nouvelle Assemblée nationale après la fin du mandat du CNT, le Conseil national de Transition. **Ce qui/Cela/Ce succès** accroît immanquablement son influence sur la scène publique.

Pour les cas où il n'est pas possible de substituer directement le SN par *ce, cela* ou un SN comportant un démonstratif, on peut recourir à un nom généralement sans article.

- (21) Elles ont pour but immédiat, la mise place d'une expérimentation pilote du LMD dans le domaine « Sciences Exactes et Appliquées » ; **toute chose** nécessaire pour sa génération à moyen terme dans tous les domaines du système de l'enseignement supérieur du Burkina. (*Lefaso.net* du 11/10/2015)
- (21') Elles ont pour but immédiat, la mise place d'une expérimentation pilote du LMD dans le domaine « Sciences Exactes et Appliquées » ; **chose/étape** nécessaire pour sa génération à moyen terme dans tous les domaines du système de l'enseignement supérieur du Burkina.

Le troisième phénomène observé est que certains emplois du SN sont conformes au sens, mais la forme (l'accord en nombre) pose problème. Il est aisé de l'observer si l'on considère l'énoncé (22). *Toute chose* fait référence à deux actions dont l'objectif est d'accroître les capacités des femmes dans la transformation du poisson : la construction du four et la formation. C'est à ces deux choses que le SN fait référence. Il n'est donc pas sémantiquement possible de l'employer au singulier.

- (22) Avec la mise en place de leur groupement, les transformatrices de poisson de Tengrela ont obtenu la construction d'un four, de plus elles ont bénéficié d'une formation ; **toute chose** qui vise à accroître leurs capacités dans la transformation du poisson. (*Le Pays* du 14/12/2015)

La forme correcte devrait alors être :

- (22') Avec la mise en place de leur groupement, les transformatrices de poisson de Tengrela ont obtenu la construction d'un four, de plus elles ont bénéficié d'une formation, **toutes choses** qui **visent** à accroître leurs capacités dans la transformation du poisson.

La même analyse s'applique aux énoncés (23) et (24).

- (23) Or, lorsque l'on ne gère le pouvoir d'Etat que pour un temps déterminé, la reddition des comptes a tout son sens, quel que soit le poste occupé et l'on est contraint de se responsabiliser dans la gestion du bien public, ***toute chose/toutes choses** qui favorisent le développement socioéconomique. (*Le pays* 17/12/2015)
- (24) Un choix qui est loin d'être fortuit, quand on sait que Boni Yayi et Pierre Nkurunziza sont tous deux des évangélistes en plus d'être des francophones. ***Toute chose/Toutes choses** qui auraient pu constituer un atout (*Le Pays* du 8/12/15).

Le SN renvoie en (23) à la nécessité de rendre compte et à la responsabilisation de la gestion du bien public ; en (24) au fait d'être évangélistes et à celui d'être francophones. On peut en

conclure que l'emploi anaphorique du SN au singulier est syntaxiquement incorrect et sémantiquement incommode.

Conclusion

Si le problème traité brille par sa simplicité (la réduction de N à *chose* y est pour quelque chose), son traitement n'en demeure pas moins complexe. Les concepts à prendre en compte dans l'étude des expressions référentielles sont variés et pas toujours faciles à cerner. Le souci didactique qui sous-tend cette réflexion, ainsi que l'espace dont nous disposons, nous a contraint à n'en faire qu'une présentation concise, la finalité étant de trouver sinon une règle, du moins une astuce à même d'aider les rédacteurs confrontés aux mauvais emplois du SN. Par ailleurs, traiter de la question du nombre oblige à mener une réflexion sur l'indéfinition et la définition des mots ou des syntagmes. Et comme le sens peut influencer le choix du nombre, son rôle est déterminant dans le jugement quant à l'acceptabilité de l'emploi.

Les résultats de l'analyse révèle une confusion entre emploi exophorique et anaphorique de *toute chose*. Ainsi, dans de nombreux cas où le SN est utilisé pour faire une reprise, en référence à des antécédents, c'est à la forme indéfinie que les rédacteurs recourent, au mépris de toute logique sémantique. Dans d'autres cas, son usage ne trouve aucune justification et il convient de trouver un moyen de reprise, en harmonie avec l'antécédent. En la matière, la langue met à la disposition des usagers de nombreuses ressources pour leur éviter toute persistance dans l'emploi erroné de ce SN.

Bibliographie

CHAROLLES Michel, CHOÏ-JONIN Injoo, 1995, « Les sn indéfinis peuvent-ils fonctionner comme anaphores associatives ? », In *Cahiers de praxématique* [En ligne], consulté le 24 février 2016, URL : <http://praxématique.revues.org/3027>.

CORBLIN Francis, 1987, *Indéfini, défini, démonstratif : constructions linguistiques de la référence*, Genève, Paris, Droz, 247 p.

CORBLIN Francis, 1995, *Les formes de reprise dans le discours. Anaphores et chaînes de référence*, Presses universitaires de Rennes, 271 p.

FLAUX Nelly, 2008, « Les pronoms indéfinis en français : une classe à (re)définir », In *Travaux de linguistique* vol.1 n° 56, p. 7-46.

FLAUX Nelly, VAN DE VELDE Danièle, 1997, « Tous ensemble, chacun séparément », In *Langue française*, n°116, p. 33-48.

GOODWIN Charles, 2015 (1987, version anglaise), « La référence exophorique comme procédé interactif », In *Cahiers de praxématique* 9 [En ligne], consulté le 05 mars 2016. URL : <http://praxematique.revues.org/87>.

KLEIBER Georges, 1995, « Sur les (in)définis en général et les SN (in)définis en particulier », In *Bulletin de la Société Linguistique de Paris*, vol. 15, n°1, p. 21-51.

KLEIBER Georges, 2011, « La quantification universelle en trio: *tous les, chaque et tout* », In *Studii de lingvistică* 1, p. 139 – 157.

LAMARCHE Jacques, 2002, « Invariance et contingence », In *Travaux de linguistique*, vol. 2 n°45, p. 15-44.

PERDICOYANNI-PALEOLOGOU Hélène, 2001, « Le concept d'anaphore, de cataphore et de déixis en linguistique française », In *Revue québécoise de linguistique*, vol.29, n°2, p.55-77.

REBOUL Anne, 1997, « Combien y a-t-il de poulets ici? Les référents évolutifs, identité et désignation », In KLEIBER Georges (dir.), *La continuité référentielle*, Paris, Klincksieck, p. 149-179.